

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-CF1558

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 13

À l'alinéa 49, après la référence :

« 8 »,

insérer les mots :

« du présent code ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.